

MODE DE CALCUL DES BOURSES DE MOBILITE ERASMIP

Le montant mensuel des bourses de mobilité, pour les étudiants effectuant une mobilité au titre du Consortium ERASMIP, a été décidé lors du Comité de pilotage dudit Consortium le 03/07/2014. Les montants indiqués dans le tableau suivant sont valables pour l'année universitaire 2014/2015.

Le versement des bourses obéit aux règles suivantes :

- * **obligation de verser le même montant de bourse pour les étudiants associés à un même groupe, excepté pour des étudiants ayant des besoins spécifiques,**
- * non prise en compte des conditions de ressources des étudiants dans le calcul de la bourse.

Les besoins spécifiques concernent exclusivement les étudiants en situation de handicap dont la participation aux mobilités serait impossible dans l'octroi d'un financement complémentaire. Les frais seront pris en charge sur la base des frais réels.

Les participants non allocataires sont des étudiants qui participent pleinement aux activités de mobilité conformément aux exigences du programme ERASMUS+ mais qui ne bénéficient pas des financements européens.

.....

EXTRAIT DU GUIDE FINANCIER DISPONIBLE SUR
<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/2/mobilite-enseignement-superieur-2014>

Les bourses de mobilité étudiantes, page 7 du guide

L'établissement versera aux étudiants une bourse mensuelle contribuant aux frais de séjour et de voyage. Le montant de la bourse sera déterminé par l'établissement à partir de l'intervalle fixé par l'Agence Europe Education Formation France pour chaque groupe de pays et chaque type de mobilité.

Groupe	Pays de destination	Montant mensuel
Groupe 1	Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Norvège, Royaume-Uni, Suède	350€
Groupe 2	Allemagne, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Slovénie, Turquie	300€
Groupe 3	Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine	300€